

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 77 (1932)
Heft: 10

Artikel: L'aviation, arme unique
Autor: Rouquerol, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'aviation, arme unique.

L'aviation jouera certainement un rôle considérable dans la prochaine guerre.

Son emploi peut être envisagé sous plusieurs aspects :

Le point de vue strictement civil ne s'écarte guère des moyens de protection contre les dangers que les bombardements aériens peuvent faire courir aux populations. Le champ des études et surtout des mesures à prendre dans ce but est assez étendu pour mériter une sérieuse attention des gouvernements. En dehors du côté purement matériel de la question, il est certain que les bombardements aériens auront toujours une influence morale importante susceptible de peser, le cas échéant, d'une manière indirecte, sur le développement de la guerre.

Les discussions de la Conférence du désarmement ont reflété les craintes des masses électorales dans les divers pays. Leur diffusion accompagnée de commentaires de presse aura été utile, parfois, en matière de protection antiaérienne pour secouer l'inertie des pouvoirs publics et l'apathie des populations contre un danger certain. Ce danger n'est plus contesté, mais beaucoup de personnes pratiquent encore la politique de l'autruche dans l'espoir d'une paix sans fin.

Au point de vue militaire, les règlements ont certainement élargi la place occupée par l'aviation à la fin de la guerre mondiale dans les opérations. Mais ils comptent toujours sur les anciennes armes : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, etc. pour amener la solution des hostilités.

Enfin des esprits chercheurs se sont demandé si l'arme, dernière venue, ne pourrait pas, avec ses seuls moyens, forcer un adversaire à se rendre à discrétion. L'examen des idées très originales émises sur cette question fait l'objet de notre étude.

* * *

Nous avons beaucoup de peine à renoncer aux moyens qui ont fait leurs preuves, en faveur de nouveautés séduisantes. peut-être par certains côtés, mais dont l'efficacité militaire est loin d'être démontrée jusqu'ici. D'autre part, nous pouvons nous demander si les procédés auxquels la tradition nous attache ne seront pas emportés par le tourbillon des inventions modernes.

La victoire peut très bien récompenser la perspicacité de celui qui, libéré des entraves du passé, concentrera toutes ses ressources sur le moyen de guerre que sa clairvoyance aura trouvé supérieur à tous les autres.

Ce don divinatoire est l'apanage du génie. Comme l'a dit le poète polonais Mickiewicz : « Il faut plus que du génie pour deviner l'avenir, plus que du talent pour juger le présent, quand il est si facile de juger le passé ! »

En attendant qu'un génie militaire ait imposé à notre esprit une conception maîtresse de la guerre, nous en sommes réduits à recueillir et discuter les idées originales des écrivains militaires parmi lesquels l'avenir désignera peut-être un précurseur.

Deux raisons peuvent seules décider un belligérant à renoncer à la lutte, l'abaissement de son moral ou l'anéantissement de ses moyens matériels de défense. Ces deux moyens peuvent amener le résultat cherché par des actions concourantes ; toutefois il est intéressant d'en envisager séparément l'efficacité pour les comparer.

Le mode d'action normal de l'aviation est le bombardement aussi bien pour atteindre le moral de l'adversaire que pour détruire ses richesses. Ces deux buts pourront être atteints simultanément, les résultats obtenus réagiront sans doute l'un sur l'autre, mais le choix des objectifs donnés à l'aviation donnera normalement la prédominance à l'un ou à l'autre.

* * *

L'abaissement du moral doit résulter des horreurs d'un bombardement qui sèmerait la terreur dans la population et l'affolerait jusqu'à l'abolition du sentiment national et la hantise de la paix à tout prix.

L'exécution de ce plan suppose chez l'assaillant une supériorité aérienne. Si cette condition n'est pas remplie, il faut admettre que l'assaillant prendra l'initiative de l'attaque par surprise sur les grandes agglomérations et les centres aéronautiques ou aéroports non seulement pour terrifier la population, mais aussi pour neutraliser l'aviation adverse avant qu'elle ait pu réagir dans les airs.

L'organisation répondant à ce schéma devrait être toujours prête à fonctionner, l'armée aérienne devrait être toujours parfaitement entraînée à sa mission toute d'à-propos, de rapidité, d'énergie et de sang-froid. Des éléments tirés des réserves, mobilisés suivant les règles en usage dans les armées modernes y seraient inaptes. Toute la Force aérienne devrait être en tout temps sur le pied de guerre le plus complet, avec le matériel le plus perfectionné et un personnel parfaitement instruit.

Ces nécessités n'embarrassent pas les protagonistes de la conception dont il s'agit. Ils admettent que toutes les armes autres que l'aviation deviendraient inutiles. Leur suppression aurait pour résultat des économies budgétaires massives que l'entretien d'une aviation même considérable ne ferait qu'écorner. Le service militaire obligatoire serait supprimé, puisque le personnel aviateur relativement peu nombreux pourrait et devrait être recruté par voie d'engagements volontaires de longue durée, conséquence sûrement très appréciée par les populations.

Ce système séduisant au double point de vue budgétaire et électoral est échafaudé sur l'hypothèse de la possibilité de former une nation à se rendre à discrétion par le seul effet de la terreur.

On pourrait citer au Maroc et dans le Levant des redditions de tribus indigènes affolées par des bombardements aériens. Mais personne ne peut songer à généraliser dans une guerre européenne ces cas d'espèce tirés des campagnes coloniales. La guerre mondiale nous a montré au contraire par des exemples probants qu'aucun excès de barbarie ne peut terroriser, jusqu'à l'abdication, un peuple décidé à se défendre envers et contre tout.

On s'est plu à voir dans la terreur inspirée par les bombardements aériens de l'avenir un caractère mystérieux, par suite effrayant et sans comparaison possible avec les exemples que nous connaissons. Il y a là une erreur, car les réactions psychologiques de la terreur sont certainement indépendantes des causes qui l'ont fait naître. S'il est prouvé que les pires moyens d'intimidation employés par les Allemands en 1914 n'ont pas eu de prise sur le moral des populations envahies, il est téméraire de baser tout un système de guerre sur une hypothèse arbitraire. Jusqu'à preuve du contraire, on est en droit de nier que les bombardements aériens puissent semer une terreur plus mauvaise conseillère que les traitements subis par les Belges en 1914.

Dès l'entrée en Belgique, le 4 août, les Allemands se sont méthodiquement appliqués à mater la population par tous les excès imaginables. « Epargnez seulement les gares », disaient des officiers à leurs hommes. Les officiers abattaient des passants inoffensifs à coups de revolver. Devant Liège, Namur, sur la Sambre, des représailles terribles ont été exercées sur des habitants, après tout échec d'une opération quelconque d'unités, grandes ou petites. Peut-on concevoir des moyens d'intimidation plus effroyables que les massacres de Dinard, le sac de Louvain, ces fusillades, ces incendies renouvelés sans autre but que d'abattre l'esprit de résistance du peuple belge ? La foi patriotique dans un avenir réparateur n'a-t-elle survécu à cette torture ordonnée et continue, dont la barbarie des peuples primitifs elle-même ne donne pas d'exemple ?

Le bombardement aérien pourra produire des destructions impressionnantes. Nous savons déjà qu'une bombe de 1800 kg., contenant 1000 kg. d'explosifs et incendiaire, détruit toute construction dans un rayon de 50 mètres. D'après des renseignements allemands, le bombardement qui a renversé toutes les façades des maisons d'une rue de Compiègne aurait consommé 700 bombes de 1000 kilos environ. Les explosifs et les produits toxiques connus aujourd'hui produiraient sûrement des effets d'énervement infiniment plus importants, mais trop localisés pour agir sur la population de tout un pays, et trop éphémères pour donner un résultat durable.

De toutes manières, il semble que les bombardements aériens actuellement possibles ne pourraient pas atteindre l'horreur des procédés allemands en Belgique.

Les protagonistes du bombardement aérien pour obtenir par intimidation la soumission d'une nation peuvent supposer l'emploi de moyens d'action cent fois plus puissants que ceux d'aujourd'hui. Ils nous persuaderont difficilement qu'ils ont inventé des machines à faire peur plus terrifiantes que le régime de violence infligé par les Allemands à la Belgique, dont le moral est sorti victorieux de cette lutte sauvage.

* * *

La guerre ayant pour objectif non plus le moral, mais la puissance matérielle de l'adversaire, est une autre conception de l'emploi de l'aviation exclusif du concours des anciennes armes.

Il faut comprendre d'abord que la richesse est prise comme étalon de la force de résistance d'un peuple, sous prétexte que la guerre future sera totale, c'est-à-dire conduite par la nation entière, jusqu'à épuisement de la fortune globale des belligérants, y compris les biens privés.

Il ne s'agit plus d'effet moral, de terrorisation et de bombardements de centres populeux. Les objectifs sont choisis parmi les constructions qui par elles-mêmes ou leur contenu représentent le plus de valeur marchande. La stratégie, la tactique et tous les principes sur lesquels l'art militaire est fondé depuis des siècles ne seraient plus que des articles de musées. La conduite de la guerre serait assimilable à la gestion d'une affaire industrielle. Toute opération de guerre ne serait productive que dans la mesure où le prix des destructions opérées chez l'adversaire dépasserait les frais d'exécution. La guerre finirait par l'usure d'un parti. Un plan ou un compte rendu d'opération se bornerait à un compte de débit et de crédit résumé par une balance des capitaux :

Au débit figureraient le prix des projectiles employés, l'amortissement du matériel, les salaires du personnel, etc., etc. Le crédit serait formé du prix estimatif des destructions effectuées ou prévues.

La lecture de la balance donnerait la valeur des gains ou des pertes.

Il résulterait de cette théorie que :

1^o Entre deux Etats égaux en richesses, étendue et caractères généraux du territoire, la guerre menacerait de s'éterniser et finirait par une usure équivalente chez les deux adversaires.

2^o La dispersion et la concentration des richesses sur les divers points devraient profiter au belligérant dont les biens seraient les plus disséminés, c'est-à-dire, en général à celui dont le territoire est le plus étendu.

3^o Les Etats pauvres seraient fatalement la proie des riches.

Ces conclusions supposent évidemment que les deux adversaires puissent mettre en l'air et entretenir des forces proportionnées à leur richesse. Elles ne font aucun cas des différences de valeur technique ou morale du personnel, rarement négligeables au début d'une guerre et qui s'accroissent parfois gravement au cours des hostilités.

Cette théorie a été inspirée par le fait que la France a dépensé pour la guerre de 1914 à 1918, environ 300 milliards de francs qui représenteraient la fortune globale de la France intégralement hypothéquée pour payer les frais de la guerre. Cette conclusion est au moins discutable, attendu que la France ne combattait pas seule et que la fortune des alliés, les Belges exceptés, était beaucoup moins atteinte que la sienne.

Un point qui rapproche les deux systèmes de guerre basés respectivement sur la terreur ou la destruction des richesses est la suppression des armées terrestres et de toutes les charges qu'elles imposent. Il en résulterait probablement de grandes économies sans que nous puissions nous faire une idée exacte de l'importance nécessaire à l'aviation d'un pays pour être capable au premier avis de disperser sûrement toute mobilisation ou concentration chez un voisin belliqueux.

Tout en insistant sur la hardiesse des conceptions d'une aviation, arme unique pour la défense des Etats, nous devons reconnaître qu'elles doivent nous ouvrir les yeux sur la possibilité d'opérations aériennes de très grande envergure. Cette

considération mérite une attention particulière dans le cas d'attaques survolant un territoire neutre.

Les petits Etats neutres comme la Belgique et la Suisse peuvent créer des difficultés graves aux forces terrestres d'un envahisseur peu scrupuleux sur le respect des neutralités. La Belgique l'a bien prouvé en 1914. Mais leur réaction possible sur de grandes escadres survolant leur région par surprise à grande hauteur, sinon la nuit, peut être considérée comme négligeable.

Que se passerait-il si de nombreux et puissants avions atteignaient la vallée du Rhône par-dessus la Suisse, jetant le trouble et la destruction à Grenoble, Lyon, Marseille même, en collaboration éventuelle avec d'autres formes aériennes venant du sud-est ?

Dans le champ des hypothèses ouvert aux imaginations fertiles, on peut supposer que de véritables garnisons pourraient être déposées en des points déterminés, par des appareils de transports de troupes. Il faut remarquer qu'il n'est plus question de demander la solution de la guerre à la seule aviation. L'attaque par les airs devra même être suivie d'une action terrestre importante, car s'il paraît possible d'occuper par la voie des airs certains points choisis, on entrevoit difficilement pour eux un autre rôle que celui de points d'appui.

Les points d'appui sont essentiellement des postes d'attente ou de soutien. Ils perdent leur importance si des forces agissantes ne s'en servent pas pour étendre les premières amorces d'une occupation. Nous retombons ainsi dans une organisation militaire où les anciennes armes ont encore un rôle indispensable à jouer. Pour combien de temps ?

Nous l'ignorons. C'est le secret de l'avenir dont les conceptions originales que nous venons d'esquisser n'ont pas encore déchiré le voile tendu devant nos yeux.

En attendant, « il serait puéril de vouloir se précipiter dans l'avenir en prenant pour guide des romans fantastiques. Nous devons nous plier aux lois d'une évolution lente et travailler dans les conditions du réel ¹. »

Général J. ROUQUEROL.

¹ Extrait d'un article de G. de Stackelberg. R. M. S., août 1929.